BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2523

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Ventes et cessions

538 049 065 RCS Pointe à Pitre.
IMMO 9.
Forme : Société Civile Immobilière.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 738, Rue De La Chapelle Zi de Jarry, Chez Socapar, 97122 Baie-Mahault.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : La société absorbante : SOCAPAR DEVELOPPEMENT Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 € Siège social : 8 rue de la Chapelle Zi de Jarry - 97122 Baie Mahault 529 637 563 RCS Pointe-à-Pitre La société absorbée : IMMO 9 Société civile immobilière au capital de 1.000 € Siège social : 8 rue de la Chapelle Zi de Jarry - 97122 Baie Mahault 538 049 065 RCS Pointe-à-Pitre Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : Néant Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif apporté : 33.001 € Passif pris en charge : 229.358 € Actif net apporté : - 196.357 € Rapport d'échange des droits sociaux : Néant Montant prévu de la prime de fusion : Néant Date du projet commun de fusion : 18/10/2024 Date et lieu du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal pour chacune des sociétés participant à l'opération Le projet de Fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-à-Pitre le 21/10/2024 pour la SOCAPAR DEVELOPPEMENT Et au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-à-Pitre le 21/10/2024 pour la IMMO 9.